

# Visite ministérielle Qualité du milieu de vie en CHSLD Plan d'amélioration Web

#### Informations sur l'installation

| Nom de l'installation visitée | CHSLD ANGELICA                          |                              |                           |
|-------------------------------|---|------------------------------|---------------------------|
| Statut                        | Privé conventionné                      | Nbre de lits perm. au permis | 347                       |
| Établissement                 | CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-<br>MONTRÉAL | Adresse                      | 3435, BOULEVARD GOUIN EST |
| Région                        | Montréal                                | Ville                        | Montréal                  |

## Informations sur la visite

| Date de la visite    | Tuesday, May 2, 2023 | Reddition de comptes 1 | Friday, February 2, 2024   |
|----------------------|----------------------|------------------------|----------------------------|
| Date de transmission |                      | Reddition de comptes 2 | Saturday, November 2, 2024 |
|                      |                      |                        |                            |

# Droits des résidents et personnes proches aidantes





Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

| Recommandations   | Élément(s) non conforme(s)  | État d'avancement |
|---|---|-------------------|
| S'assurer de promouvoir les droits des résidents.   | <ul> <li>Le comité de résidents n'a pas réalisé d'activité de<br/>promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et<br/>les droits des résidents, au cours de la dernière année.</li> </ul> | Réalisé           |
| Recommandations   | Élément(s) non conforme(s)  | État d'avancement |
| S'assurer que les résidents et leurs proches aient des opportunités de donner leur point de vue sur le milieu de vie. | Les résidents ne sont pas consultés afin de donner leur<br>point de vue sur la qualité de leur milieu de vie.   | En cours          |

#### Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs; les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que pour contrer la maltraitance.

| Recommandations   | Élément(s) non conforme(s)                                   | État d'avancement |
|---|--|-------------------|
| 3. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs   | Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont    | En cours          |
| impliqués auprès des résidents afin d'offrir une approche adaptée aux | pas offertes annuellement concernant les soins palliatifs et |                   |
| besoins des résidents.  | de fin de vie auprès du personnel et des bénévoles.          |                   |
|   |  |                   |
|   |  |                   |

## **Pratiques cliniques**



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :



- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires.

| Recommandations   | Élément(s) non conforme(s)                               | État d'avancement |
|---|--|-------------------|
| 4. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler     | Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les   | En cours          |
| les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident | résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la |                   |
| est réalisée.   | procédure de l'établissement.                            |                   |

# Activité repas





Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement de répondre au besoin de se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;

Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale et favorisant les interactions et le plaisir de manger.

| Recommandations  | Élément(s) non conforme(s)                               | État d'avancement |
|--|--|-------------------|
| 5. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis. | • Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents. | En cours          |
|  |  |                   |
|  |  |                   |
|  |  |                   |

## Milieu de vie







Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison; Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et qui tient compte des capacités fonctionnelles des Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, les bénévoles et la communauté.

| Recommandations  | Élément(s) non conforme(s)   | État d'avancement |
|--|--|-------------------|
| 6. S'assurer qu'un comité milieu de vie soutienne activement l'amélioration continue des soins et services offerts aux résidents.  | <ul> <li>Le comité milieu de vie n'est pas suffisamment<br/>représentatif des différents acteurs impliqués auprès des<br/>résidents.</li> </ul>                              | En cours          |
| Recommandations  | Élément(s) non conforme(s)   | État d'avancement |
| 7. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives et adaptées. | <ul> <li>Le milieu de vie manque d'animation en n'offrant pas la<br/>possibilité de réaliser des activités spontanées de nature<br/>sociales ou occupationnelles.</li> </ul> | En cours          |
| Recommandations  | Élément(s) non conforme(s)   | État d'avancement |
| 8. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.   | • Les partenaires de la communauté ne sont pas impliqués<br>dans le milieu de vie sur une base régulière.  | En cours          |